



CONCOURS DE PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2008

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rapport présenté par M. Joseph VALLANO
Inspecteur de l'Académie de La Réunion
Président du jury

SOMMAIRE DU RAPPORT

A- FRANÇAIS	_____	page 2
B- MATHÉMATIQUES	_____	page 7
C- HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	_____	page 9
D- CREOLE (ÉCRIT LCR)	_____	page 11
E- EPS	_____	page 13
F- ENTRETIEN PROFESSIONNEL DU 3ÈME CONCOURS	_____	page 18
G- ENTRETIEN PROFESSIONNEL		
- Littérature Jeunesse	_____	page 20
- Musique	_____	page 22
- Arts visuels	_____	page 24
H- CREOLE (ORAL LCR et facultatif autres concours)	_____	page 27

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

A- Epreuves d'admissibilité de Français

I. Résultats

► les moyennes

	EXTERNE			2 ND INTERNE		3 ^{EME} Concours
	Public	Spécial	Privé	Public	Privé	
		860	9	63	140	
N < 5 (éliminés)	104	2	4	21	3	40
6 ≤ N < 8	201	4	20	56	8	33
8 ≤ N < 12	393	2	31	42	4	58
12 ≤ N < 16	154	1	7	21	/	31
N ≥ 16	8	/	1	/	/	3
Moyenne .Générale	8,88	6,89	8,80	7,92	6,27	8,28

► Les notes

	EXTERNE			2 ND INTERNE		3 ^{EME} Concours
	Public	Spécial	Privé	Public	Privé	
	Note la plus haute	17	12	16	15,5	
Note la plus basse	0,5	3	2	1	1	0,5

► Les notes éliminatoires

Sur **1252** candidats présents à l'épreuve de français tous concours confondus, 174 ont eu une note éliminatoire (14%)

EXTERNE			2 ND INTERNE		3 ^{EME} Concours
Public	Spécial	Privé	Public	Privé	
860	9	63	140	15	165
104	2	4	21	3	40
12,09%	22,2%	6,34%	15%	20%	24,24%

A noter que trop de candidats ont vu leur note minorée de 3 points à cause d'une très mauvaise orthographe.

► Les Ecart

A l'issue de l'harmonisation finale, les écarts de notation (moyennes) et de notes éliminatoires sont les suivants

Concours externe : écart de + ou – 0,5 point par rapport à la moyenne générale ; une seule commission avec un écart de 1point ; de 3 à 11 notes éliminatoires par commission

2nd concours interne : écart de -1,12 à + 0,5 point ; de 4 à 11 notes éliminatoires

3^{ème} concours : écart de -1,1 à +0,5 ; 40 notes éliminatoires (moyenne 13,3)

II . Le sujet

Sujet intéressant mais dense (dossier de 14 pages), en lien avec les Programmes en vigueur, avec une bonne articulation entre les trois parties de l'épreuve .Les trois textes proposés pour *la synthèse* formaient un ensemble bien articulé et judicieux. Deux documents sur trois étaient longs (à eux seuls 6 pages)

La problématique était aisée à identifier mais quelques contresens ont été constatés.. Le plan proposé par le sujet a été source de confusions (« catalogue « d'idées) voire de hors sujets.

Les connaissances attendues en *grammaire* ont trop souvent fait défaut ou été insuffisamment maîtrisées. Des lacunes graves pour un futur professeur des écoles ont été relevées.

La question complémentaire permettait bien aux candidats qui avaient suivi une formation pédagogique de mettre en évidence leurs connaissances, mettant par contre en difficultés les autres. Cependant le libellé des questions a et b a suscité trop de confusions et les réponses ont présenté souvent des récurrences. La question c a été plus difficilement perçue.

III . Les copies des candidats**

*** en italique seront rapportés des éléments des copies des candidats*

► Une grande hétérogénéité dans la qualité des copies

On remarque d'abord une **très forte hétérogénéité dans la qualité des copies**, avec des notes allant de 0,5 à 17,5

- Sur les **174 éliminés** :

* 42 ,5% (74 candidats) ont obtenu des notes inférieures ou égales à 3 ;

* 5 candidats ont eu une note de 0,5 ,

- Pour les **12 candidats** ayant obtenu des notes comprises entre 16 et 20

* aucune note égale à 20

* 3 ont une note supérieure ou égale à 17

* 9 entre 16 et 16,5.

Seuls des candidats de l'externe public, de l'externe privé et du 3ème concours ont obtenu ces notes.

- **la grande majorité des candidats (530)** ce qui représente 42,3% des candidats ont eu des notes entre 8 et 11,5 sauf pour le 2nd concours où la plus grande partie des candidats ont obtenu des notes se situant entre 6 et 7,5

Ce constat amène à s'interroger, en particulier pour les **sévères difficultés d'expression** et **l'indigence des contenus** constatés **dans beaucoup de copies** (certaines copies pouvaient atteindre 10 à 12 pages avec un contenu peu pertinent) sur le niveau réel de formation atteint par leurs auteurs, y compris et en particulier pour le concours externe (licence ?).

Même si le niveau est meilleur que pour le CRPE 2007 (meilleure préparation ?), à côté de ces copies globalement très faibles, on constate dans beaucoup d'autres :

- une **orthographe défectueuse et affligeante (une grande majorité de copies ont eu leur note minorée -1 ou -2 voire -3 pour la qualité orthographique)**
- des **erreurs syntaxiques** et des difficultés **d'expression**
- une **lisibilité souvent mauvaise** (écriture, présentation, organisation du texte), avec quelques productions quasi-illisibles

► **La synthèse** : malgré ces défauts, les copies montrent généralement, pour la synthèse, un souci d'organisation : présentation des documents, explicitation d'une problématique (très souvent absente néanmoins), annonce d'un plan, développement avec recours explicite aux documents, conclusion. Cependant, si quelques hors sujets ont été commis (*problématique sur la lecture, sur le rôle de l'enseignant...*), beaucoup de candidats ne font pas une synthèse, mais se contentent d'un traitement linéaire et non « problématisé » des documents. Un candidat s'apercevant qu'il n'a traité qu'un seul texte écrit « *les textes 2 et 3 n'ont pas été abordés par étourderie* ». Le résultat reste bien souvent très superficiel avec une composition très maladroite voire audacieuse (dans une copie réécriture « en montage » de plusieurs passages des textes proposés donnant l'impression d'un « copier/coller » frauduleux !) Certaines idées essentielles ont été omises (*rôle de l'oral, de l'enseignant...*)

► **La question de grammaire** : elle a souvent été lacunaire ou traitée très succinctement. Elle a posé de grosses difficultés engendrant de graves inepties (*l'imparfait est l'attribut du sujet, ou encore un imparfait historique ou encore le participe passé adorées relevé comme un passé composé qui exprime un sentiment*)

► **La question complémentaire** : l'ensemble des **questions a fait l'objet de nombreuses redondances et d'un verbiage stérile.**

► Enfin, un **nombre significatif de candidats n'a traité qu'une partie des questions** et a fait l'impasse sur l'(les) autre(s) ; ceci minore évidemment leur résultat et explique également en partie les notes très faibles, donnant parfois des regrets lorsque la partie traitée l'a été correctement.

IV . Conseils aux candidats :

La lecture de ce qui précède conduit à attirer l'attention sur les points suivants :

► **De manière générale :**

- **orthographe**, (mots usuels comme *orthographe écrit hortographe* ou encore *ortographe*)
syntaxe, expression (trop de fautes d'accord)
- écriture, présentation, mise en page, concision
- lecture attentive des questions
- gestion du temps afin d'éviter les impasses et de permettre la relecture

► **La synthèse** : capacité de synthèse :

- s'entraîner à la technique qui ne s'improvise pas ! Elle est au contraire rigoureuse et exigeante!

- se référer aux textes et ne pas introduire des commentaires inattendus et parfois surprenants (*le texte 2 propose un travail sur l'oraliture ou encore Bordas, Hatier et le Ministère de l'Education nationale se sont mis d'accord pour proposer une problématique...*)

Par ailleurs, dans ce type de sujet (*la production d'écrits au cycle 2*), il est opportun de débiter par la synthèse : les textes et les documents ont un ordre logique (par exemple, il est rappelé dans la question a de la question complémentaire la référence aux textes de la synthèse).

❶ Introduction :

- présenter les documents sans expliciter le contenu (éviter une introduction de deux pages !)
- poser la problématique (par exemple : *comment aider les élèves à améliorer leur production d'écrit*)
- annoncer le plan (*quelles compétences sont mobilisées ? quels apprentissages mettre en place?*)
- différencier les deux (problématique et plan)
- éviter les stéréotypes (*à l'époque des SMS ou d'internet ou encore inciter les enfants à écrire relève d'un vrai challenge...*)

❷ Développement

- s'en tenir au plan annoncé et le respecter ; peu de candidats ont réussi à extraire dans les textes proposés les compétences mobilisées dans une situation d'écriture
- faire référence aux textes pour chaque idée en évitant la linéarité
- confronter les idées du texte en regroupant les idées récurrentes
- utiliser les liens logiques et les transitions pour articuler les paragraphes
- ne pas amalgamer les notions des parties annoncées (*apprentissage, compétence.*)
- adopter une progression dans les idées développées
- ne pas ajouter de commentaires malheureux (*il ne faut pas oublier que l'écriture passe par l'acte d'écrire (...) il faut un maître rusé (...) le rôle de l'enseignant est primordial et paradoxal*)

❸ Conclusion

Bien souvent, elle ne joue pas son rôle dans les synthèses proposées par les candidats. Elle doit faire un bilan et ne pas plagier l'introduction ; elle doit engager éventuellement une autre problématique : *par exemple au cycle 1, quelles compétences mobilisées et quelles situations pédagogiques proposées en production d'écrit pour des non lecteurs ?*

► La grammaire

Pour présenter un concours de l'Education nationale, il est impératif de maîtriser les savoirs relatifs à la grammaire. Cette partie a été globalement décevante et révèle des connaissances très superficielles et très affligeantes.

Ici, éviter les **confusions entre**

- valeurs et temps : les importantes erreurs dénotent des savoirs minimaux non maîtrisés pour le concours sollicité

* Le présent a été peu relevé ou mal relevé (*je vais* : imparfait ou encore futur *futur composé* relevé pour *on va voir*). Présent de narration et présent d'énonciation sont amalgamés.

* L'imparfait : un candidat dira *l'imparfait accentue l'effet de profondeur*, un autre *l'imparfait est l'attribut du sujet* ou encore *c'est un imparfait historique*

* Le passé composé : dans *mes poules adorées*, *adorées* relevé par deux candidats comme un *passé composé exprimant un sentiment*

* Le passé simple appelé aussi prétérit il a été parfois confondu avec le présent (exemple *se mit*)

- modes et temps (relevé de l'infinitif)
- valeur et effet produit par l'utilisation de tel ou tel temps
- discours et dialogue avec discours rapporté

Quant à **la forme de présentation** : la grande majorité a opté pour une présentation linéaire ce qui a parfois abouti à un verbiage peu fructueux ; certains candidats ont utilisé un tableau pour présenter leur production ce qui leur a permis une vision synthétique.

► **La question complémentaire**

- Répondre clairement aux questions : confusions fréquentes entre les caractéristiques de la situation d'écriture et les aides utilisées par les élèves
- Eviter la synthèse des documents
- Pour la question a, s'appuyer sur les textes de la synthèse

B- Epreuve d'admissibilité de Mathématiques

Généralités :

Le concours de professeur des écoles est d'un niveau d'exigence assez élevé et demande, de la part des candidats, des compétences tant au niveau disciplinaire que pédagogique.

Cela signifie que le candidat doit maîtriser les domaines suivants :

- Les connaissances qui permettent de résoudre les problèmes de l'école primaire
- La capacité d'analyse d'une production d'élèves
- La mise en relation des textes officiels et des situations d'apprentissage.

Il doit, donc, être capable de résoudre des situations mathématiques des cycles de l'école primaire, pouvoir accompagner un élève dans la progression de son apprentissage et connaître les textes officiels.

Le sujet :

Ce sujet est complet. Il traite à la fois de géométrie (construction de figures) et d'analyse (résolution de problèmes l'un par une mise en équation, l'autre par une résolution graphique). De plus, des notions en informatique ont été sollicitées.

Productions des candidats :

En général, les candidats se sont appliqués pour fournir une production dans les règles, en terme de présentation. Cependant, encore trop de copies renferment des fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale. Pour de futurs professeurs des écoles, cet état de fait pose un réel problème.

Par ailleurs, bien qu'il soit possible de commencer sa composition par n'importe lequel des exercices proposés, les candidats ont un réel manque de rigueur dans l'ordre de présentation : des questions complémentaires qui ne correspondent pas aux numéros d'exercices ou qui ne se suivent pas. Le jury ayant été, par fois, obligé d'essayer de comprendre à quelle question répond le candidat tant la numérotation ou la succession des exercices étaient anarchiques.

Enfin, les terminologies employées sont parfois dénuées de sens.

Pour une meilleure lisibilité, le candidat doit, clairement, identifier sa production et être plus rigoureux dans la numérotation.

Pour ce qui est des notions mathématiques, il existe une grande disparité dans les productions.

Certains candidats ont fait preuve d'une grande maîtrise comme d'autres, à l'extrême inverse, ont livré une production bien trop légère.

Dans certaines copies apparaît une absence de rigueur mathématique : « bissectrice d'une droite », présence de crochets pour indiquer la longueur CD ; invraisemblance des résultats (vitesse : 36 000 m/min ; heure de rencontre des robots 19h !). Géométrie : certaines constructions n'ont pas été faites en respectant les instruments imposés. La justification de quelques candidats ne correspond pas aux traits de construction.

Exercice 1 : Certains candidats ont des méthodes originales pour résoudre les problèmes posés (par exemple, le problème N°1 a été résolu par construction d'un graphique). Les points maximums ont été

donnés à ceux qui ont exploré toutes les possibilités et ne se sont pas contentés de donner les deux seules réponses au problème. Il convenait d'écrire non seulement les solutions mais aussi tous les calculs. Une mise en équation était attendue.

Exercice 2 : En géométrie, si les figures sont en grande majorité réalisées, la deuxième partie n'est qu'une description de la procédure mais rarement une justification par les propriétés de chaque construction. Rares sont les candidats qui font référence au théorème de Pythagore.

Exercice 3 : Si l'expression de la vitesse en m/min pose peu de problème, la construction graphique permet de départager de nombreux candidats. Des difficultés ont été rencontrées dans la construction du graphique représentant le déplacement des deux robots dans un même repère.

Rares sont les candidats qui réussissent à déterminer le point de rencontre par le calcul.

Les questions complémentaires :

Dans la plupart des cas, elles ont permis aux candidats d'obtenir des points sans connaissances mathématiques particulières. Il s'agissait de lire et d'être cohérent. Il convient de rappeler aux candidats que le recours au texte de l'annexe nécessitent des citations entre guillemets et une mention claire de la provenance du texte.

Il semble que certains candidats considèrent que les questions complémentaires sont facultatives. Ce qui leur fait perdre des points.

On peut regretter que pour certains d'entre eux, l'expression française ainsi que l'argumentation soient négligées. Le jury doit souvent interpréter ce qui est écrit.

Il n'y a que trop rarement des réponses clairement rédigées avec une argumentation reprenant des connecteurs logiques (car, donc, puisque,...).

Résultats :

Concours	Copies	Note < ou = 5	%	Moyenne	Note la plus haute	Note la plus basse
2 nd interne privé	15	6	40	6,03	10,5	2
2 nd interne public	137	27	19,70	7,26	15	0,5
3 ^{ème} concours	162	35	21,60	7,35	16,5	0
Externe spécial	9	1	11	8,94	16,5	3,5
Externe privé	63	10	15,87	7,88	16,5	3
Externe public	820	153	18,7	7,86	18,5	0,5
Total	1206	232	19,23	6,82	18,5	0

C- Epreuve écrite d'admissibilité d'Histoire-Géographie

Les sujets étaient pertinents et d'actualité. Les documents proposés à l'étude étaient facilement exploitables. Cependant la proximité des thèmes traités en histoire (le chemin de fer au 19^{ème} siècle) et en géographie (les axes de communication en France) a entraîné des confusions chez les candidats dont beaucoup évoquaient les aspects historiques en géographie et inversement se lançaient dans des débordements contemporains hors sujet pour l'histoire du chemin de fer.

Cette proximité des thèmes n'a bien entendu pas facilité la tâche des correcteurs.

Bilan quantitatif

Nombre de copies : 1224 dont 713 pour la composante majeure et 511 pour la composante mineure. La note la plus élevée et la note la plus basse, tant pour la composante majeure que pour la composante mineure, correspondent aux notes maximales et minimales des deux parties de l'épreuve, c'est-à-dire, respectivement 14 et 0 pour la composante majeure et 6 et 0 pour la composante mineure.

La moyenne de la composante majeure est de 6,1 /14

La moyenne de la composante mineure est de 1,4/6

Le % de notes inférieures à la moyenne (7/14) pour la composante majeure est de 60,2 %

Le % de notes inférieures à la moyenne (3/6) pour la composante mineure est de 78,6 %

Bilan qualitatif

Le niveau d'ensemble des candidats à l'épreuve est très moyen voire faible.

Les résultats obtenus pour la composante mineure sont moins bons que ceux de la composante majeure. Ce qui est logique mais préoccupant tout de même car près de 4 candidats sur 5 n'ont pas la moyenne pour la composante mineure.

Il est à noter également que pour la composante mineure beaucoup de candidats n'ont pas traité une des deux questions et parfois même les deux, ce qui explique la faible moyenne.

Points positifs

* La commission a apprécié quelques (mais rares) bonnes voire excellentes copies bien construites, faisant apparaître une problématique et un plan bien structuré.

* L'exploitation pédagogique du dossier d'histoire de la composante majeure était parfois pertinente.

* Certains candidats ont manifestement été bien préparés à l'épreuve même si on s'est parfois contenté de « plaquer » des cours pas toujours bien maîtrisés.

Points négatifs

* La commission a déploré dans de nombreuses copies des confusions regrettables « les lumières » et « l'humanisme » en histoire ; axes et moyens de communication en géographie ; des anachronismes surprenants (Montaigne et Erasme au 18^{ème} siècle) et des erreurs grossières au plan des connaissances historiques ou géographiques.

* Le défaut le plus fréquent reste cependant celui de l'incapacité des candidats à dégager une problématique, à analyser des documents pour élaborer une synthèse structurée. Beaucoup se sont contentés de paraphraser les documents proposés.

* La commission a également déploré pour de nombreux candidats un manque de rigueur manifeste au plan de la rédaction et de l'écriture. La qualité de l'orthographe ou même de la syntaxe est insuffisante voire inquiétante pour quelques candidats.

D- Epreuve d'admissibilité de Créole (écrite, concours spécial)

1- Observations générales.

9 candidats (sur 42 inscrits), une commission ,1 seule note au dessus de la moyenne (11,5)

De manière générale, une grille de correction, claire et effectivement utilisée. Un sujet permettant au candidat de mettre en valeur sa connaissance de la langue et de la culture (texte d'Axel Gauvin extrait de « Kartié troi-lèt »).

Rappel de l'épreuve : il s'agit d'un commentaire guidé en langue régionale suivi d'une traduction.

Cette épreuve écrite est une discipline supplémentaire pour les candidats qui se présentent à toutes les autres disciplines obligatoires.

2- Lacunes, qualités appréciées.

2-1. Le commentaire guidé.

- Méconnaissance de la technique du commentaire : absence de problématique, de plan, de référence précise au texte. Les meilleures copies ont été celles où le candidat a su saisir l'essentiel du texte et prendre en compte aussi bien l'analyse du contenu, l'examen de la langue et des techniques d'écritures mises en œuvre.
- Aucune graphie n'était imposée, le candidat choisissait parmi une des graphies existantes, à dominante étymologique ou phonologique, ou des variantes mixant ces deux transcriptions.
- Les erreurs relevées et les qualités appréciées :
 - Au niveau de la graphie : La commission a apprécié la cohérence dans sa mise en œuvre et sanctionné à l'inverse les incohérences.
 - La qualité de la langue : emploi d'un créole simple et correct. L'utilisation d'un français régional ou des structures françaises habillées par une graphie phonologique pour faire « davantage créole » a été sanctionnée.
 - Au niveau des techniques du commentaire. Les attentes étaient les suivantes : identification du narrateur et de la situation, identification et compréhension fine des enjeux du texte (description des changements provoqués par l'arrivée des vacanciers dans un village de pêcheurs, mise en perspective des situations sociales différentes).
 - Au-delà de sa capacité à repérer et à commenter ces thématiques, le candidat était évalué sur sa capacité à les interpréter et à intégrer le texte et l'ouvrage dans son contexte littéraire. Premier niveau d'analyse, celui d'une interprétation simple du texte (un enfant qui voit son espace familial « envahi » par la venue de personnes extérieures avec ses avantages et inconvénients), mais ce texte suggérait par ailleurs une transposition de la situation de Saint Leu à celle de La Réunion où « Kartié troi-lèt » contribue à dénoncer une réalité sociale et politique. Troisième niveau d'interprétation : l'ouverture du texte par rapport au courant de pensée créoliste aussi bien au niveau de la langue que de la culture littéraire : connaissance du roman, situation de l'auteur par rapport à la littérature réunionnaise. Aucun des candidats n'a perçu ces deux derniers niveaux, le candidat qui a eu 11,5 a fait une analyse assez moyenne des thèmes du texte.

2-2. La traduction.

- Des incompréhensions manifestes au niveau du lexique et de certaines formes syntaxiques. A l'inverse la compréhension fine du texte a été appréciée.
- La rigueur de la traduction. Au niveau de la langue, emploi d'un français correct et exécution d'une traduction fidèle au texte. La commission a sanctionné les traductions trop libres qui s'éloignent de l'idée exprimée. Des erreurs de temps ont été relevées dans quelques copies.
- Encore trop d'erreurs d'orthographe.
- Des passages non traduits.

3- Recommandations.

- S'informer sur la littérature régionale, lire quelques œuvres (romans, poésie, contes, théâtre). De manière générale, les textes proposés sont extraits d'ouvrages connus. La commission aurait souhaité pouvoir mettre en valeur les qualités des candidats possédant une réelle culture et une bonne connaissance de la littérature régionale.
- Mettre en œuvre une analyse et un commentaire centrés sur le texte tout en évitant la plate paraphrase. La commission a valorisé les candidats qui ont réellement examiné le texte et organisé un commentaire structuré et sanctionner ceux qui l'ont maltraité en le considérant comme un prétexte.

E- Epreuve d'admission d'éducation physique et sportive
Option Athlétisme

	Inscrits	Présents	Absents	Dispensés	Grossesse	Pas de CM	Moyenne
TOTAL	281	277	8	12	5	0	8.87

1. Bilan chiffré

- Externe public : MFilles : 10.20 MGarçons : 9.31
- Externe public spécial : MF 8.50 MG : 3
- Externe privé : MF : 9.59 MG : 5
- Second concours interne: MF : 8.70 MG : 8
- 3ème concours public : MF : 9.01 MG : 3

281 candidats ont choisi cette épreuve.

Répartition des notes obtenues

Notes obtenues	0 - 4	4.5 - 8	8.5 - 12	12.5 - 16	16.5 - 20	Moyenne
Nombre de candidats	39	56	105	66	7	8.87

2. Prestations des candidats

Les candidats dans l'ensemble se sont préparés à l'épreuve. Il n'y a eu aucun blessé.

Les membres du jury déplorent que certains candidats aient perdu le bénéfice de leur échauffement en restant inactifs pendant les 10 minutes précédant l'épreuve.

Un grand nombre de candidats a adopté une allure trop rapide au premier tour.

3. Conseils de préparation

La course de 1500 m est une épreuve de demi-fond exigeante physiquement, qui nécessite un entraînement rigoureux tout au long de l'année.

Le jury suggère aux candidats de :

- Prendre des repères sur une piste synthétique de 400 m.
- Mettre à profit l'ensemble de l'échauffement, notamment les 10 minutes avant le départ (accélérations).
- Adopter une tenue adaptée à l'épreuve et aux conditions climatiques (chaussures de course, short, t-shirt).
- S'hydrater avant et après l'épreuve.
- Récupérer activement après l'épreuve

Option Danse

Prestations des candidats

Le jury du concours 2008 remarque, d'une manière générale, des prestations manquant d'originalité. Souvent, elles sont trop narratives ou linéaires. L'argument, lorsqu'il existe, est trop peu exploité.

Un trop grand nombre de candidats s'est engagé dans des exercices de mimes et d'expression corporelle trop figurative... au détriment de la danse scénique.

En revanche, certains candidats ont su produire des prestations de bonne, voire d'excellente qualité : ces prestations étaient cohérentes et porteuses de sens, l'interprétation appropriée. Pour les meilleures prestations, des capacités motrices remarquables ont servi le propos.

PERSPECTIVES POUR LE CONCOURS 2009

Le jury conseille fortement aux candidats de s'engager dans une démarche de création chorégraphique personnelle, afin de le surprendre, et lui transmettre des émotions.

ELEMENTS A EVALUER	CRITERES	
Capacités motrices et aptitudes	Espace / temps / énergie	
	Langage du corps	
	Engagement moteur	
Qualité de l'interprétation	Engagement émotionnel	
Cohérence et sens	Propos et intention	
	Scénographie	

CONSEILS DE PREPARATION :

- La gestuelle (langage du corps) devrait tendre vers une prise de risques maîtrisée (motricité inhabituelle, sauts, amplitude, chutes et passages au sol, tours ...)
- Il est conseillé au candidat de vivre et de faire vivre sa chorégraphie. Il ne se contentera pas de la réciter.
- Le propos doit être étayé par les choix corporels. Les intentions sont lisibles sans aller nécessairement jusqu'au mime. La scénographie est construite. Elle peut être organisée autour d'objets et soutenue par un argument.

La chorégraphie durera 2 minutes au maximum. Si le support sonore est enregistré sur un CD, il doit l'être sur un CD -R (pas de CD réinscriptible)

ENTRETIEN AVEC LE JURY

1. COMPETENCES ATTENDUES :

Exposé : comment transposer sa pratique optionnelle dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Entretien avec le jury : répondre à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront également sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Il s'agit de faire preuve :

- d'une approche didactique et une démarche pédagogique construite de l'EPS à l'école primaire
- de recul et bon sens pratique,
- d'une bonne connaissance de l'élève,
- de maîtrise des textes actuels régissant l'EPS à l'école primaire.

2. PRESTATIONS DES CANDIDATS :

PROF. ECOLES 2ND CONC INT. PRI (LDI)

Moyenne: 7,25

Répartition des notes

0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
4	8	2	0

PROF. ECOLES CONC EXTERNE PUBL (LGE)

Moyenne: 10,91

Répartition des notes

0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
45	75	76	64

PROF. ECOLES CONC EXTERNE PRIV (LHE)

Moyenne: 8,44

Répartition des notes

0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
7	10	7	1

PROF. ECOLES EXTERNE L.REG PUB (LPE)

Moyenne: 7,8

Répartition des notes

0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
1	3	1	0

PROF. ECOLES 3EME CONC PUBL (LVE)

Moyenne: 8,39

Répartition des notes

0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
18	15	12	6

Dans l'ensemble, les candidats sont préparés et exploitent le temps qui leur est imparti. Les exposés présentent une structure correcte, de qualités diverses. Le jury a constaté un réel formatage d'un grand nombre de candidats qui récitent plus qu'ils n'exposent avec plus ou moins d'appropriation des connaissances et de leur mise en oeuvre. On a également observé une majorité d'illustrations issue du cycle trois. Toutefois quelques exposés présentent de l'originalité.

L'exposé commence souvent par des généralités, le plan est annoncé après l'introduction. La plupart des candidats justifient leur choix d'option et leur performance. Ils utilisent une terminologie qu'ils ne maîtrisent pas toujours. Les illustrations pédagogiques proposées manquent souvent d'originalité, sont plaquées voire non comprises. Elles restent trop formelles voire inexistantes (la mise en place d'un jeu ou l'organisation matérielle d'une situation ne se suffit pas à elle même pour apprendre)

Certains candidats ont « récité » une leçon mais ont montré de grandes difficultés pour approfondir leurs propos au cours des 10 mn suivantes. Ils font peu de transfert sur les autres activités lorsque le jury ouvre le questionnement. Rares sont les candidats qui exposent une problématique réaliste et pertinente pour l'école primaire.

Il est à souligner que certains candidats méconnaissent des textes incontournables comme : les modalités de l'épreuve, les programmes de l'EPS à l'école primaire, les textes officiels y compris le socle commun de connaissances et de compétences.

Chez certains candidats, le registre de la langue laisse parfois à désirer.

Les meilleurs candidats présentent un exposé structuré, font des propositions référencées aux programmes, au développement de l'enfant, à la didactique de l'APSA, à la pédagogie, tout en faisant le parallèle avec leur pratique et la manière dont ils se sont préparés. Chaque proposition est justifiée pour répondre au mieux aux problèmes posés par l'activité, aux objectifs fixés tout en intégrant des compétences interdisciplinaires.

Les candidats moyens connaissent les textes, font des propositions recevables sur le plan didactique et pédagogique mais n'en font qu'une simple énumération sans démontrer au jury leur capacité à les relier entre elles. De plus, ils ne sont pas toujours capables d'analyser leur pratique et de faire un parallèle avec les problèmes vécus par les élèves dans cette activité. La connaissance d'une autre APSA, ou un autre cycle est présente mais superficielle.

Les candidats les plus en difficulté ont peu préparé leur exposé (absence de structure, de problématique annoncée, manque d'aisance dans l'expression) ou construisent un scénario imaginaire peu crédible (entraînement deux fois par semaine pendant un an). Ils se cantonnent à un cycle unique (le cycle 3 est surinvesti par rapport aux autres cycles) avec un exemple unique, un seul niveau de pratique, un type unique de comportement d'élèves, quand ce comportement apparaît.

Ces candidats ne parviennent pas à transposer leur vécu pratique dans leur enseignement notamment au cycle 1 Il ont en particulier des difficultés à insérer les situations dans une progression, ce qui dénote un manque de cohérence.

Ils méconnaissent la didactique de l'APSA choisie mais plus encore l'extension à une autre APSA ce qui entraîne des problèmes de faisabilité. En parallèle, ils ne s'appuient pas suffisamment sur les stades de développement de l'enfant (capacité physique de l'enfant au primaire dans les différents cycles) donc ils se heurtent à des problèmes de pertinence. Ils ont une connaissance approximative des textes officiels voire erronée ou obsolète (cf. : IO 2007).

3. CONSEILS AUX CANDIDATS :

Les prestations restent généralement trop théoriques et souvent approximatives ; c'est pourquoi il est conseillé aux candidats :

- de ne pas présenter sa pratique personnelle exclusivement sous son aspect «thérapeutique» (aide pour se sentir bien, plaisir...), prendre de la distance avec les représentations initiales souvent simplistes.
- De faire des liens entre sa pratique personnelle et des propositions pratiques
- de s'appuyer sur des exemples concrets et construits lors de l'exposé en variant les supports d'activité et les cycles d'enseignement,
- d'être à l'écoute du questionnement du jury,
- de répondre en développant des capacités d'analyse, de réflexion, d'argumentation
- de se concentrer davantage sur :
 - 1- ce que l'enseignant veut faire apprendre en EPS (compétences, objectifs et consignes)
 - 2- les modes de gestion et de mise en oeuvre d'une séance d'EPS
 - 3- les ressources sollicitées
 - 4- la mesure des effets des apprentissages
- l'expérience de la pratique personnelle ne doit pas constituer l'essentiel de l'exposé, ce n'est qu'un point de départ,
- le jury est sensible à l'authenticité de l'expérience personnelle affichée et à la personnalisation de l'exposé.

Rappel : il n'est pas permis d'ignorer les textes en général et en particulier ceux concernant la sécurité.

De même, ne sont pas recevables les propositions mettant en danger les élèves par des dispositifs pédagogiques et des objectifs inappropriés.

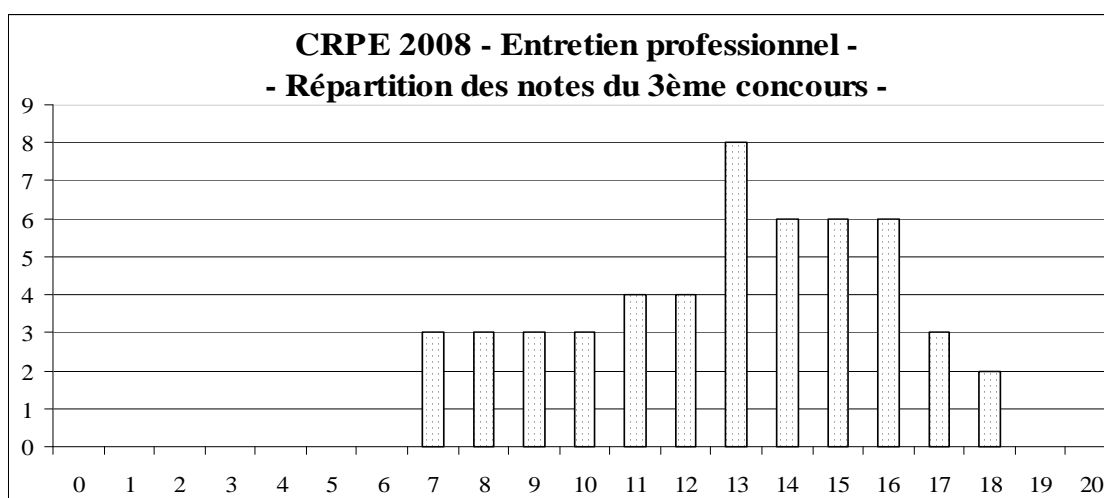
F- Epreuve orale d'admission, entretien professionnel – 3^{ème} concours

1. BILAN QUANTITATIF

Postes offerts	Admissibles	Candidats présents		Âge des candidats présents	
		femmes	hommes	moyenne	min / max
28	52	46	5	33 ans	27ans / 44ans

Présentation synthétique des notes attribuées

Moyenne	Écart-type	Note mini	Note maxi	Note éliminatoire (<= 5)
12,84	3,03	07	18	0



2. BILAN QUALITATIF

2.1. Organisation

L'épreuve orale d'admission de ce troisième concours prenait appui sur un dossier composé de trois textes. Elle consistait en un exposé de dix minutes suivi d'un entretien avec la commission de quinze minutes.

2.2. Composition des dossiers

Les sujets et textes proposés étaient pertinents et ne posaient aucun problème de compréhension.

Il convient toutefois de noter (i) l'absence de sujet relatif à la culture scientifique en général (mathématiques en particulier) et (ii) la présence de deux sujets sur huit consacrés à l'évaluation : "*À l'école, quelle évaluation*" et "*Évaluer les élèves*".

2.3. Prestations des candidats

2.3.1. *Expression*

Les meilleurs candidats ont fait la preuve de leurs qualités propres à la communication orale, de leur capacité à convaincre, de présence, d'aptitude à entrer dans le jeu des questions. Ils ont su ouvrir leur réflexion sur les questions d'actualité et de culture générale.

En grande majorité, les candidats ont fait la preuve d'une maîtrise satisfaisante de la langue française. Ils ont également en général fait l'effort de se renseigner, de se projeter dans le métier de Professeur des Écoles par l'intermédiaire de stages à l'école primaire et d'information sur les textes officiels en vigueur, ce qui leur a permis de faire plus facilement le lien entre une expérience, même réduite, et les sujets abordés.

2.3.2. *Exposé*

Les meilleurs candidats se sont appuyés sur une bonne compréhension du dossier, des connaissances étayées, et ont su présenter leur exposé en dégagant une problématique et un plan.

Les autres se sont souvent contentés d'une simple paraphrase des textes, quelques-uns ne respectant pas le temps imparti (dix minutes), en dépit des rappels du jury.

2.3.3. *Entretien*

Les meilleurs candidats ont montré une bonne maîtrise des notions permettant d'enseigner les programmes de l'école primaire, une bonne connaissance de l'histoire de l'école, de ses finalités, de son fonctionnement, de son environnement, des méthodes et plus rarement d'une ouverture sur d'autres systèmes éducatifs européens.

Leurs connaissances dans le domaine de l'éducation, des obligations, droits et responsabilités du professeur des écoles ont été appréciées, même si le sentiment de "*leçon apprise*" ressenti par les membres du jury a pu parfois déranger.

3. *CONCLUSION*

L'observation des notes attribuées par les deux commissions montre une épreuve de bonne tenue. Les meilleurs candidats ont montré un potentiel certain et le jury leur fait confiance pour tirer profit d'une formation professionnelle fondée sur l'alternance entre théorie et pratique.

4. *CONSEILS*

Il n'existe pas de portrait unique du "bon candidat". Pour espérer satisfaire aux exigences de cette épreuve orale, un candidat doit certes apporter la preuve qu'il possède des connaissances de base indispensables pour bénéficier au mieux de la formation dispensée à l'IUFM, mais, davantage encore, il doit montrer qu'il possède des capacités de réflexion et d'analyse.

Le jury apprécie la détermination, la "présence", l'authenticité ainsi que la capacité d'écoute lors des échanges. Il ne demande pas aux candidats de se couler dans un moule unique mais, au contraire, de mettre leurs qualités et leur culture professionnelles et personnelles, ainsi que leur dynamisme et leur esprit rationnel, au service d'un métier exigeant qui nécessite un investissement personnel sans faille.

Les candidats qui n'ont pas été admis au terme de cette épreuve, de même que les futurs candidats, trouveront dans ce rapport matière à orienter les différents aspects de leur préparation.

G- Epreuve orale d'admission, entretien professionnel

LITTERATURE JEUNESSE

L'exposé et l'entretien

Peu de candidats ont été capables d'expliciter l'essence de la différenciation pédagogique alors qu'ils connaissaient assez bien les dispositifs qui sont censés la mettre en œuvre.

Par conséquent, le concept de différenciation pédagogique déclenchait automatiquement l'énonciation d'une série d'organisation de classe dont certaines d'ailleurs étaient sujettes à caution, sans qu'il soit possible d'obtenir des candidats une explication sur leur mise en œuvre pédagogique.

Ainsi le premier dispositif évoqué était la prise en charge par le Réseau d'Aide puis le décroisement, le tutorat et les groupes de besoins. Il semble que la définition de ces derniers soit encore trop peu connue. En ce qui concerne la différenciation pédagogique comme pratique quotidienne de la classe avec tableau de bord et les séances de remédiation instituées dans l'emploi du temps, celles-ci ne sont évoquées que très exceptionnellement.

De plus, bien qu'une aisance certaine ait été notée dans la prise de parole des candidats, nous regrettons que l'existence entre évaluation diagnostique et différenciation pédagogique n'ait été que trop rarement perçue.

De nombreuses confusions ont persisté également entre la prise en charge des élèves en difficulté et celle des élèves en situation de handicap. A ce propos la loi du 11 février 2005 est encore trop mal connue.

En outre, de nombreux manques ont été constatés tant dans la réflexion personnelle des candidats que dans leur prise de risque ou la réactualisation de leurs connaissances.

Un autre souci récurrent serait l'incapacité d'un certain nombre à se détacher de leurs notes pour construire un discours spontané et performatif. Beaucoup ont juxtaposé des idées du document et les ont alignées sur un plan structuré seulement en apparence.

Un point positif cependant. Il semblerait que les règles de présentation soient majoritairement respectées dans l'annonce du plan et la conformité à ce même plan dans la suite de l'exposé.

Pour finir, des affirmations pour le moins contestables et choquantes nous ont laissés perplexes. Certains ont ainsi affirmé, en oubliant les différents stades du développement de l'enfant et les différents apports de l'école que « le déterminisme social » était immuable !

L'option - Remarques préliminaires

Les candidats nous semblent mieux préparés d'année en année.

Malheureusement, certains candidats non admis l'année précédente ont proposé à nouveau non seulement le même extrait et / ou album, mais également le même exposé.

Les candidats ont très souvent omis de préciser le niveau pour lequel ils proposaient leur texte.

Remarques sur le choix des œuvres

On constate que les candidats ont, encore une fois choisi en priorité le cycle 3.

Nous rappelons à ce propos que le choix de l'œuvre et de l'extrait se doit d'être réellement personnel et justifié de manière précise. Ce qui n'a pas été parfois le cas.

Toutefois, cette année, tous les genres ont été représentés, avec une représentation plus forte du genre théâtral que les années précédentes.

Le genre de la bande dessinée a été le parent pauvre de cette année avec de très rares sollicitations.

Par contre, certaines œuvres ont été mises en avant de manière récurrente. A titre d'exemple, l'album « *Otto : autobiographie d'un ours en peluche* » de Tomi Ungerer.

Peut-être est-ce parce qu'il est présenté sur le site internet de l'ONL ?

En outre, de nombreux candidats ont présenté au jury non pas un exemplaire ou la photocopie de la partie de l'œuvre choisie mais une simple reprise dactylographiée sans indiquer l'auteur, l'éditeur et l'année de parution.

Certains parmi ceux là, y ont même laissé quelques erreurs orthographiques et ou typographiques.

La lecture devant le jury

La lecture était parfois trop longue (jusqu'à 5 pages d'un roman). Ce qui a pénalisé le candidat dans le reste de sa prestation.

Souvent cette lecture restait assez peu convaincante. Il leur faudrait alors s'interroger sur la fonction de cette lecture orale.

Peu de candidats ont compris l'intérêt d'une théâtralisation (sans excès) du texte lors de la lecture devant le jury.

Un candidat a même jugé bon de ne pas lire un extrait du texte et un autre de présenter une œuvre sans texte donc sans lecture. Il est nécessaire de rappeler que l'ouvrage choisi doit donner lieu à une lecture orale de tout ou partie du texte, ce qui doit exclure les albums sans texte.

L'exposé

Le jury a pu regretter que la présentation de l'œuvre soit un exercice purement formel, à l'évidence préparé à outrance et récité par cœur par certains candidats.

Les éléments énoncés avec maestria par ceux là lors de la présentation de l'œuvre, se sont révélés parfois mal maîtrisés voire pas du tout lorsque les candidats ont été soumis aux questions du jury dans l'entretien.

La présentation de l'ouvrage nous semblait quelquefois « formatée ». La réflexion personnelle y était souvent insuffisante et les connaissances didactiques parfois lacunaires. L'analyse littéraire était ainsi superficielle et les pistes pédagogiques proposées ne présentaient guère de lien avec l'œuvre présentée.

Certains candidats ont oublié que « album » supposait une complémentarité texte-image. Ils n'ont alors pas exploité suffisamment cette complémentarité et ont oublié de s'interroger sur le rôle des illustrations.

Des candidats ont éprouvé enfin beaucoup de difficulté à penser interdisciplinarité. Souvent nous avons eu affaire à un inventaire « à la Prévert ».

Néanmoins, nous avons pu constater que les candidats ayant bénéficié d'une expérience professionnelle dans les Réseaux Ambition Réussite (assistants pédagogiques...) étaient bien mieux préparés que les autres, ce qui a justifié leur note élevée.

Les pistes pédagogiques

On peut regretter le manque d'originalité dans les pistes pédagogiques proposées à savoir :

- L'entrée dans l'œuvre se faisait toujours à travers l'étude de la 1^{ère} de couverture. Systématisée, cette seule approche de l'œuvre risque à terme d'installer une certaine forme de routine et ainsi démobiliser les élèves.

- L'écriture consistait essentiellement en une suite de texte.

Par ailleurs, nous regrettons que les élèves en difficulté n'aient été que trop rarement pris en compte dans leur réflexion.

En résumé

Certains candidats ont vraiment fait preuve à la fois d'enthousiasme et de compétences tant en ce qui concerne l'analyse littéraire que l'approche didactique et pédagogique.

D'autres par contre, ont donné l'impression d'être peu sensibles au plaisir de lire et surtout ne pas encore avoir pris conscience de l'enjeu et des spécificités de la littérature jeunesse à l'école primaire. Durant l'entretien, ils ont d'ailleurs montré de grandes lacunes en culture littéraire.

MUSIQUE

Statistiques

Tous concours confondus, 62 candidats étaient inscrits, 61 ont passé cette épreuve.

La meilleure note est de 19,5, pour l'entretien professionnel et de 20 pour la partie musique. La note la plus basse est de 04 pour la partie professionnelle, et de 03 pour la partie musique. 3 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Pour l'entretien professionnel, 16 notes sont égales ou supérieures à 15 ; 27 notes sont comprises entre 10 et 15. 18 notes sont inférieures à 10, notes éliminatoires comprises.

Pour la partie musique, 25 notes sont égales ou supérieures à 15 ; 17 notes sont comprises entre 10 et 15. 19 notes sont inférieures à 10, notes éliminatoires comprises.

Pour la note cumulée des deux parties de l'entretien, 18 notes sont égales ou supérieures à 30 ; 25 notes sont comprises entre 20 et 30. 18 notes sont inférieures à 20, notes éliminatoires comprises.

Commentaires

Concernant l'entretien professionnel.

Beaucoup de candidats avaient préparé sérieusement l'épreuve. Certains ont fourni une prestation satisfaisante, voire intéressante, sachant prendre l'essentiel des textes proposés, et en rendre compte de façon convaincante. Les commissions d'entretien se trouvaient alors face à des personnes dont la culture générale d'une part, et la culture professionnelle ou pré-professionnelle d'autre part, marquaient une prédisposition pour le métier d'enseignant.

En contrepartie, cette préparation a eu comme conséquence une certaine uniformisation des commentaires et des propositions de lien avec la connaissance que l'on a de l'école ou des situations de classe. Mais cette uniformisation est préférable à la médiocrité que l'on rencontre parfois dans ce genre de concours.

Rappelons que, sans aller jusqu'à faire un étalage inconsidéré de ce que l'on croit savoir, il est toujours bon de montrer aux examinateurs que l'on a fait des lectures, que l'on connaît l'histoire des idées, et que l'on peut resituer un texte dans le courant auquel il se rattache, ou dans les caractéristiques de l'époque où il a été écrit.

Les prestations évaluées comme insuffisantes relèvent toutes d'une méconnaissance des exigences de l'épreuve.

Le défaut le plus répandu est d'une présentation non hiérarchisée des textes, sans problématique identifiée, se résumant parfois à une simple paraphrase, ennuyeuse et sans intérêt. Certains candidats donnaient l'impression de répéter des mots ou expressions des textes sans pouvoir en dégager le sens immédiat, et sans pouvoir les mettre en perspective avec le sens global du dossier.

Quelques interprétations faisant contresens marquaient avec les analyses des bons candidats un contraste mettant en lumière une culture approximative ou lacunaire.

Souvent, dans ce cas, les liens avec leur connaissance de l'école se révélaient artificiels.

Répétons, enfin, que les qualités d'élocution et de maîtrise de la langue française sont des atouts pour un concours de recrutement d'enseignants. Il semble impossible d'imaginer devant un auditoire de jeunes enfants une personne qui ne parvient pas à construire à l'oral des phrases cohérentes sur le plan syntaxique ou simplement lexical. Le trac normal le jour de l'épreuve n'explique pas tout.

Concernant la partie musique.

Tous les candidats ont proposé un chant, éventuellement soutenu par un accompagnement à la guitare ou un enregistrement sur CD. Certains avaient avec eux une flûte à bec, rarement pour en jouer une partition de quelques mesures, le plus souvent pour trouver facilement la note de départ du chant. Certains utilisaient à cet usage un instrument jouet figurant un piano.

Plusieurs fois, des candidats ont impressionné les commissions par leurs qualités vocales, ou l'expressivité de leur chant. Le choix de la chanson ou de la pièce vocale proposée a pu aussi retenir l'intérêt par son originalité, ou tout simplement par une adéquation plus ou moins évidente aux besoins de l'éducation artistique à l'école primaire. Cette année encore, peu de propositions en direction du cycle 1.

Les prolongements imaginés, là aussi, se ressemblaient d'un exposé à l'autre. Si rien n'a vraiment semblé inapproprié, les séances décrites étaient quelquefois un peu trop théoriques, et pouvaient donner l'impression d'être difficiles à mettre en œuvre.

Dans ce premier moment de l'épreuve de musique, plusieurs candidats se sont mis en difficulté en ne connaissant pas suffisamment leurs capacités vocales : rythme mal respecté, variations de tempo, défaut de justesse, chant pris trop bas. Il a pu arriver qu'un chant, débuté trop bas, soit encore poussé dans les graves à mesure que la prestation se déroulait, amenant à une déformation de la voix et à l'impossibilité de rendre la moindre ligne mélodique. Qu'en serait-il dans une classe, à un âge où les enfants ne peuvent certainement pas chanter dans les notes graves ?

Deux remarques, enfin. Quand un instrument est utilisé pour donner le ton juste à l'attaque du chant, il vaut mieux respecter la note ainsi jouée, au lieu de démarrer deux tons au-dessus ou en-dessous.

D'autre part, certaines facilités techniques comme le port de la voix entre deux notes nuisent à la qualité des chants.

Quant au deuxième temps de l'épreuve, il a souvent révélé une bonne sensibilité musicale des candidats, même chez ceux qui ne semblaient pas être des musiciens confirmés. Le plus souvent, la reconnaissance des instruments entendus était satisfaisante, de même que la description formelle du morceau et le commentaire artistique.

Les exploitations imaginées pour la classe étaient presque toujours cohérentes avec les descriptions faites, et, là encore, ne semblaient que rarement inappropriées à l'âge des élèves choisis pour illustrer les idées émises. Quelques propositions toutefois auraient été vite vouées à l'échec, ou n'apportaient pas grand-chose à l'éducation musicale (déplacements suivant le rythme du morceau, ou frappe du rythme dans les mains quand celui-ci était vraiment difficile à reproduire).

Les prolongements, très classiquement, renvoyaient à une interdisciplinarité fondée sur un travail thématique qui permettait d'aborder des disciplines n'ayant a priori que peu de rapport avec la musique.

Comme toujours quand les candidats ont préparé sérieusement l'épreuve, peu de grosses erreurs sont à déplorer. L'habituelle confusion entre rythme, tempo et pulsation, par exemple.

Regrettons toutefois que, là encore, le manque de culture de certains ait pu être mis en lumière de façon assez cruelle. L'épreuve de musique est révélatrice des connaissances globales des personnes qui se présentent au concours, tant les liens sont naturels entre son histoire, celle de la littérature, des autres arts, ou simplement l'histoire de l'humanité et de ses civilisations.

Cette dernière remarque servira de conclusion. Le niveau d'ensemble des personnes examinées était globalement intéressant. La culture générale, telle qu'on pouvait la deviner à partir des entretiens, a fait la différence.

ARTS VISUELS

41 candidats sur 44 prévus.

Cette épreuve se déroule en deux parties :

La première partie

- Les dossiers fournis par le jury :
 - ☞ Le fait de fournir plusieurs textes abordant de façons différentes un sujet d'étude semble aider la majorité des candidats.
 - ☞ Tous les dossiers n'étaient pas de la même valeur.

Leur analyse

- ☞ Certains n'arrivent pas à dégager les idées essentielles de chacun des textes et à les mettre en relation pour présenter une problématique. Ils se contentent de paraphraser les textes et d'y ajouter des connaissances décontextualisées mais figurant au programme.

L'exposé

- ☞ La durée : La plupart des candidats présentent un exposé dont la durée est très proche des dix minutes autorisées.
 - ☞ La construction : De plus en plus de candidats présentent un essai de problématique et un plan mais ne le suivent qu'en partie.
 - ☞ La qualité : Certains éprouvent des difficultés
 - à mettre leurs idées en mots,
 - à s'exprimer dans un registre de langue acceptable,
 - à comprendre et à discerner la finesse des idées émises dans les différents textes supports.
 - à formaliser une problématique claire, explicite.
 - à argumenter,
 - à élargir leurs propos : transmission de valeurs, d'une culture, du rôle de l'école dans la société.
 - à intégrer leurs connaissances pour illustrer la problématique exposée.
- L'entretien :
- ☞ Certains candidats éprouvent des difficultés
 - à saisir le sens des questions posées,
 - à rester cohérents dans leurs propos,
 - à se détacher du contenu des textes,
 - à réfléchir sur les approches didactiques de l'enseignement,
 - à élargir leurs propos.

La seconde partie

Pour les Arts visuels, elle consiste en un exposé qui prend appui sur le support apporté par le candidat qui peut être une création personnelle ou une reproduction d'une œuvre d'art.

- Le choix des œuvres :
- ☞ Peu de productions individuelles mais celles présentées étaient intéressantes.
 - ☞ Une seule courte création vidéo.
 - ☞ La plupart émanent du champ plastique traditionnel ou du champ photographique.
- L'exposé :
- ☞ La durée : très proche des dix minutes autorisées.
 - ☞ La construction :
 - Bien construit,
 - La plupart du temps bien récité.
 - ☞ La qualité :
 - Bien documenté,
 - Bonne analyse de l'œuvre,
 - Certaines séquences pédagogiques oublient de présenter les contenus spécifiques à ce domaine d'enseignement,

- Le registre de langue est d'une meilleure qualité que pour l'exposé de la partie 1,
- Certaines connaissances, notions, références,... présentées ne sont pas maîtrisées,

Les transpositions didactiques et pédagogiques intra et inter cycles ne sont pas toujours maîtrisées.

▪ L'entretien :

Certains candidats éprouvent des difficultés :

- ☞ A illustrer et à contextualiser leurs propos dans les différents cycles,
- ☞ A mettre en relation leurs connaissances et leur culture d'ordre artistique avec la pratique de la classe,
- ☞ A se détacher de leur exposé,
- ☞ A élargir leurs propos,
- ☞ A s'engager.

En conclusion

Des candidats mieux préparés mais qui éprouvent encore certaines difficultés :

- A s'exprimer oralement et à communiquer,
- A comprendre, analyser et synthétiser des documents pour en dégager une problématique,
- A communiquer et exprimer une réflexion construite argumentée,
- A mettre en relation leurs connaissances et leur culture pour illustrer la problématique.

En progrès, mais peuvent mieux faire.

H- Epreuves orales d'admission de Créole (concours spécial et épreuve facultative)

1- Les résultats quantitatifs

Concours externe : 6 commissions.

	Inscrits	Présents	0/5	06/10	11/15	16/20
Inscrits	118	115	3	34	56	22

Moyenne générale 12,09% proche de celle de l'année précédente (12,50)

Répartition des notes :

32% inférieur ou égal à 10

48 % entre 11 et 15

20% supérieurs à 15

Concours spécial : 5 candidats 3 notes inférieures ou égales à 10, 2 notes supérieures à 10.

2- Les sujets

Les textes réglementaires prévoient des documents sonores ou écrits. Un tiers des sujets étaient sur supports audio, les autres étaient des textes (contes, poésie et chants).

3- Les épreuves

Il s'agit d'un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore. La durée de l'épreuve est de 20mn y comprise la présentation du document. Le temps de préparation est de 30mn. Pour le concours spécial : la durée de l'épreuve est de 30mn.

Les attentes des examinateurs sont les suivantes :

- capacités des candidats à repérer des informations essentielles : principaux thèmes, organisation, plan, éléments lexicaux, syntaxiques, phonologiques significatifs.
- Capacités à s'exprimer avec aisance en créole : soit une pratique du créole pendant tout l'entretien ; le jury a apprécié la richesse syntaxique et lexicale de l'expression.
- Les connaissances de la culture réunionnaise en fonction du document : éléments « civilisationnels » (historiques ou connaissance du milieu ; les traditions, les rites us et coutumes) et enfin la culture littéraire (connaissance des auteurs, d'ouvrages en relation avec le thème, mise en réseau construite).

Le jury a apprécié la clarté de l'expression : fluidité verbale, expression audible associée à une analyse argumentée du contenu, de la forme, mise en valeur d'une problématique développée grâce à un plan structuré et étayé.

Les défauts relevés :

Discours en français mélangé, proche du français régional. Ce défaut a concerné, toutefois peu de candidats.

La paraphrase est toujours trop présente.

Quelques candidats déjà admissibles l'année dernière se sont présentés à nouveau à cette option, avec les mêmes défauts : ils sont toujours incapables, par exemple de citer le nom d'un auteur réunionnais !

De manière générale, les mauvaises notes (un tiers des candidats ont une note égale ou inférieure à 10) sanctionnent la paraphrase, l'incapacité à dégager un plan et à analyser l'intérêt du document, l'incapacité à situer un texte, son auteur ou l'œuvre.

Des candidats dont le créole n'est pas la langue maternelle, minoritaires certes, sont toutefois de plus en plus présents, certains ont montré une très bonne maîtrise du créole et de la culture réunionnaise. Les notes inférieures à 5 sanctionnent à l'inverse de grosses difficultés d'expression et de compréhension.

Observations particulières concernant le concours spécial.

Le document proposé est un poème de André Rober, sans titre et construit selon une forme peu conventionnelle (rimes irrégulières, texte non ponctué). Extrait de « Carnets de retour au pays natal », il permettait au candidat de le situer par rapport à d'autres écrivains créolophones (par exemple les « Cahiers de retour au pays natal » d'Aimé Césaire). Il offrait différentes entrées possibles : place de la créolité, aussi bien au niveau de la graphie que du lexique, richesse des éléments basilectaux. Une candidate s'est distinguée en proposant un exposé dense et construit.

Conclusion - recommandations

- Mieux utiliser le temps de préparation : trop de candidats ont des difficultés à organiser leurs prises de notes, celles-ci sont parfois absentes. Les prestations orales s'en ressentent.
- Même s'il s'agit d'un document audio, organiser son propos en proposant une problématique ajustée au support proposé, structurer son commentaire en s'appuyant sur le document et un plan, qu'il soit linéaire ou thématique.
- Lecture du texte officiel organisant les épreuves (arrêté du 10 mai 2005 - Epreuve facultative de LCR).
- Lecture d'ouvrages généraux : des manuels de littérature du second degré, d'histoire et de géographie régionales.

Les commissions ont enfin apprécié la connaissance du lexique, quelques aspects du fonctionnement de la langue particulièrement important pour les apprentissages, en général, dans le contexte de contacts de langues à la Réunion.
